

**Sophie Germain**



Mathématicienne, physicienne et philosophe, elle se fait d'abord connaître en utilisant un nom d'emprunt. Elle s'est heurtée à l'intransigeance de son époque envers les femmes savantes. Ses recherches ont contribué à établir la théorie de l'élasticité des métaux, permettant la construction de la Tour Eiffel.

**Simone Veil**



Survivante de la Shoah, elle fut ministre de la Santé en France et l'instigatrice de la loi légalisant l'avortement en 1975. Elle a été présidente du Parlement européen et une figure majeure de la politique française.

Grâce à Simone Veil, le droit à l'avortement est reconnu en France depuis 50 ans.

**Niki de Saint Phalle**



Artiste plasticienne et sculpturale franco-américaine, elle est célèbre pour ses œuvres colorées et ses « Nanas », sculptures représentant des femmes. Elle a également milité pour les droits des femmes à travers son art.

**Lucien Neuwirth**



Sénateur, Lucien Neuwirth, a porté la loi Neuwirth en 1967, autorisant « usage de contraceptifs, notamment la pilule ». Cette loi a marqué un tournant pour l'émancipation des femmes, leur offrant un contrôle sur leur fertilité. Surnommé le « père de la pilule », il défendra également le remboursement de la contraception par la Sécurité sociale (voté en 1967) et la loi Veil relative à l'interruption volontaire de grossesse (votée en 1975).

**Joséphine Baker**



Chanteuse, danseuse mais surtout résistante, Joséphine Baker est connue pour ses combats contre le racisme. Lorsque Martin Luther King prononce son discours « I have a dream » pour l'emploi et la liberté, elle se tient à ses côtés en uniforme de l'armée de l'air française et sera la seule femme à prendre la parole depuis le Lincoln Memorial. Elle est la 6<sup>ème</sup> femme à entrer au Panthéon.

**Nicolas de Condorcet**



Scientifique, mathématicien, philosophe, homme politique et éditeur français. Il est l'une des grandes figures intellectuelles du mouvement des Lumières. On lui doit en particulier l'une des premières prises de position féministes, en 1790, où il plaide pour les droits de femmes en matière politique. Son essai « Sur l'admission des femmes au droit de cité », est un texte fondateur dans le débat sur l'égalité des sexes.

**Gisèle Halimi**



Avocate engagée pour la cause des femmes et des hommes, Gisèle Halimi a lutté toute sa vie contre les inégalités. Elle assure, en 1972, la défense de Marie-Claire Chevalier qui avait avorté suite à un viol. Le « procès de Bobigny » eut un énorme retentissement et contribua à l'évolution de la dépénalisation de l'IVG en France. Elle se bat, quelques années plus tard pour reconnaître la criminalisation du viol.

**Colette**



Écrivaine française, Colette a marqué la littérature par ses romans audacieux et ses explorations de la sexualité et de la condition féminine. Son œuvre, dont Chéri et Gigi, reflète sa vie libre et indépendante, tout en défiant les conventions de son époque. Elle fut aussi la première femme élue à l'Académie Goncourt.